

Communiqué Chambre Agriculture Alsace

Coopération transfrontalière en agriculture : c'est projet après projet que l'on dépasse les frontières.

Les services de la Chambre d'Agriculture d'Alsace participent depuis 2017 à deux projets transfrontaliers qui visent à ancrer l'agroécologie dans le territoire du Rhin supérieur.

Le premier projet dénommé **Innov.AR** (innovation en agroécologie dans le Rhin supérieur) concerne des travaux de recherche appliquée sur 2 volets essentiels : la nutrition des plantes et la protection de celles-ci contre les bioagresseurs.

- Dans le premier volet il s'agit de nourrir la culture de maïs largement dominante dans la plaine rhénane en localisant avec précision l'engrais azoté sous forme de dépôt concentré dans le sol. Cette technologie alternative permet de limiter les pertes en ammoniac (NH₃), gaz précurseur de particules fines néfastes à la qualité de l'air et à la santé et d'économiser du fertilisant. Les résultats des travaux réalisés en 2017 avec un prototype développé par la firme allemande de machines agricole RAUCH qui permet de fertiliser 12 rangs de maïs par passage sont très prometteurs.
- Le second volet concerne la protection des plantes en utilisant des produits de biocontrôle en alternatives aux produits phytopharmaceutiques de synthèse. Les travaux conduits aux champs dans les conditions de la pratique ciblent la maîtrise des ravageurs souterrains (chrysomèle, taupin) qui menacent le maïs grain et la pomme de terre (taupin) ainsi que la lutte contre les principales maladies foliaires du blé (septoriose et fusariose).

Le second projet dénommé **AGRO Form** (pratiques innovantes et formation) a pour objectif l'identification et la valorisation transfrontalière de pratiques alternatives et performantes en productions végétales. Pour y parvenir des groupes d'exploitations (grandes cultures, viticulture, arboriculture et légumes) d'Alsace, du pays de Bade, du sud Palatinat et de Suisse du nord-ouest ont été mis en place. Des rencontres régulières sont organisées chez ces entrepreneurs dynamiques qui souhaitent partager leurs réflexions et échanger autour des expériences faites en matière de techniques de production innovantes. Ce travail doit ensuite alimenter en partie le développement de concepts et de modules innovants et communs dans la formation initiale et continue en agriculture.

Ces deux projets qui ont pour objectif commun d'accélérer la transition de l'agriculture de nos régions vers l'agroécologie disposent au total sur 3 ans d'environ 1,5 millions d'€. Ils sont cofinancés pour moitié par le programme FEDER (fonds européen de développement régional) dans le cadre du programme européen Interreg V Rhin supérieur. Le projet InnovAR bénéficie également d'un soutien financier de la Région Grand Est et du Land de Bade Wurtemberg.

Pour en savoir plus sur les projets :

- **Flyer du projet Innov.AR**
- **Flyer du projet AGRO Form**

Logos FEDER et Interreg à reprendre dans toute communication sur les projets soutenus par le programme européen INTERREG :



Cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)
Von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Complément éventuel à l'attention des médias non spécialisés en agriculture :

L'agro-écologie c'est quoi ?

L'agro-écologie accélère la transition du secteur agricole vers des systèmes qui, en s'appuyant sur la valorisation des processus naturels, combinent simultanément la performance économique, la performance environnementale et sanitaire, et la performance sociale.

C'est une voie innovante pour l'agriculture, qui est à la fois nécessaire pour les agriculteurs, afin d'éviter les impasses techniques et économiques dans laquelle mènerait la poursuite de systèmes de productions trop dépendants des intrants de synthèse (produits phytopharmaceutiques, antibiotiques, engrais, carburant...), et demandée par la société.

Il s'agit de produire autrement, de produire plus et mieux avec moins. Ce défi se pose à l'agriculture à la fois au niveau individuel (l'entreprise agricole) et au niveau collectif (organisation des filières, accompagnement des agriculteurs, dynamique des territoires...). Poursuivre les efforts de recherche dans ces domaines est donc essentiel, de même qu'organiser la diffusion et la mutualisation des données et des résultats éprouvés.

Contact Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :
Hervé CLINKSPOOR — chargé de mission transfrontalière
h.clinkspoor@grandest.chambagri.fr / 0679604758